

Dossier d'inscription DESJEPS 2019-2020

Composition du dossier

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	Contenu de la formation DESJEPS <ul style="list-style-type: none"> • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aide à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning hebdomadaire / Ruban pédagogique • Objectifs contenus de formation et volume horaire • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	Attestation d'encadrement et de formation Certificat médical de moins de 3 mois
	Calendrier 2019 - 2020

Je soussigné

atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **4 Juillet 2019**

Fait le

Signature

Pièces À fournir

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

<input type="checkbox"/>	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
<input type="checkbox"/>	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense, pour les Français de moins de vingt-cinq ans.
<input type="checkbox"/>	PSC1 : Attestation de formation aux premiers secours ou prévention et secours civiques de niveau 1 (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
<input type="checkbox"/>	Attestation d'encadrement et de formation
<input type="checkbox"/>	Attestation de sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport
<input type="checkbox"/>	Certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins de 3 mois.
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes inscrits au RNCP (BPJEPS, DEJEPS, BEES 1°, BEES 2°).

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le

Signature

Fiche de renseignements

A la formation du diplôme d'État Supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport de la spécialité « perfectionnement sportif » mention « escrime ».

le candidat

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° S.S :

Adresse :

.....

Téléphone personnel :

Courriel:



le parcours du candidat

Diplômes Escrime (joindre les justificatifs) :

Diplômes Professionnels :

Diplômes d'Arbitrage :

N° de licence FFE :

Ligue :

Club origine :

Club saison en cours :

Niveau et diplômes scolaires :

.....
.....

Diplômes jeunesse et sport d'une autre mention :

.....

Expériences dans l'animation et l'encadrement de public :

.....
.....
.....

Titres sportifs :

.....
.....

Situation professionnelle

Êtes-vous inscrit Demandeur d'Emploi ? **Oui** **Non**
Date d'inscription à Pôle Emploi.....

Êtes-vous scolarisé ? **Oui** **Non**
Si oui, établissement / filière
.....

Êtes-vous en situation d'emploi ? **Oui** **Non**
À temps plein à temps partiel (Nombre d'heures mensuelles ou % ETP)
Quel type de Contrat : CDI / CDD / CAE / Contrat de professionnalisation / Apprentissage (rayer les mentions
inutiles) Autres Contrats
(Préciser lequel)

Nom de l'entreprise
Adresse..... Tel.....
..... Fax.....
Mail.....

Nom du responsable de l'entreprise.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Autre situation :
.....

Plan de financement

OPACIF (CIF CDD/ CIF)
Nom de l'organisme financeur
Adresse
Code Postal Ville Tel
..... Fax..... Mail

Prise en charge employeur **Oui** **Non**

Prise en charge personnelle **Oui** **Non**

Stagiaire de la formation professionnelle **Oui** **Non**

Si réponse positive au PRFQ – Programme Régional de Formation Qualifiant – financement Région) Donner les estimations de prise en charge)

UN DEVIS DE FORMATION SERA EMIS A L'ISSUE DU POSITIONNEMENT DU CANDIDAT ;

la structure pédagogique

Nom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Nom du Président de la structure :

Nombre de licenciés dans la structure :

Armes pratiquées dans la structure :

Type de public fréquentant la structure (baby escrime, enfant, adolescent, senior, vétéran, loisir, compétition, handisport, sport adapté, artistique, entreprise, fitness...) :

.....

Type de contrat avec la structure :

.....

Profil du poste :

.....

Nombre d'heures effectuées par semaine dans la structure :

Le Tuteur

Les CTS des comités régionaux sont les tuteurs privilégiés des DES en formation

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Qualités / diplômes / expériences professionnelles :
.....
.....
.....

Le tuteur intervient-il dans la structure du stagiaire : **Oui** **Non**
Si oui avec quelle fonction :
.....

Perspectives d'emploi :

Nom de la structure :

Type de contrat :

Volume horaire :

Date et signature du candidat

[Signature box]

Formation DESJEPS ESCRIME 2019- 2020

L'institut de formation de la fédération française d'escrime est habilité par la DRJSCS des Hauts de France, pour organiser la formation du DESJEPS Escrime 2019-2020.

C'est une formation professionnelle continue, dispensée en alternance entre une structure et le centre de formation.

Cette offre de formation est, à ce jour, unique sur le territoire national. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes désireuses de se former pour ce métier et répondant aux exigences préalables. Cette formation est ouverte aux étrangers.

La certification de cette formation délivre le titre de Maître d'Escrime.

Organisme de formation

Institut de Formation de la Fédération Française d'escrime (IFFE).

1. Adresse : Tour Gallieni II 36, Rue du Général de Gaulle, 93170 Bagnolet.
Tel : 01 43 62 20 86 Fax : 01 43 62 20 99 Mail : iffe@escrime-ffe.fr
2. Raison sociale : Association type loi 1901
3. Activités de l'organisme : Formation aux métiers de l'escrime
4. Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité en tant que prestataire de formation :
119 306 04 693
5. Président de l'organisme : Monsieur Olivier Istin
Tel : +33 6 08 95 44 51 Email : olivier.istin@wanadoo.fr
6. Directeur de l'organisme : Monsieur Jean Pierre Philippon.
Tel : +33 7 77 46 14 40 Email : jeanpierre.philippon@gmail.com
7. Coordinatrice de formation : Madame Hélène Le Rouge
Tel : +33 6 99 24 90 71 Email : hnlerouge@gmail.com
8. Responsable administrative : Madame Carole LESEIN
Tel : +33 6 99 24 90 71 Email : iffe@escrime-ffe.fr

Calendrier

	Pour la 1ère session de formation
Ouverture des inscriptions	18 Février 2019
Clôture des inscriptions	4 Juillet 2019
Dates des exigences préalables	27 Août 2019
Dates des tests de sélection	28 Août 2019
Dates du positionnement	29 Août 2019
Date de début de la formation en centre	23 Septembre 2019
Date de fin de la formation en centre	30 Août 2020
Date de début de la formation en entreprise	1 ^{er} Octobre 2019
Date de fin de la formation en entreprise	30 Août 2020
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	1200 h
Nombre d'heures en centre/ stagiaire	720 h
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	480 h
Nombre total d'heures dédiés aux épreuves certificatives	10 h

Coût de formation

Coût pédagogique	Pour la session de formation
8640 €	
Frais annexes	
Frais de restauration	Environ 3000 €
Frais d'hébergement	
Frais de transport	Environ 5000 €

Aide à la formation

Cette formation délivre un diplôme d'État inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

À ce titre, ce diplôme est éligible à la formation professionnelle pour les salariés.



Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Durée de la formation

Le Ruban pédagogique du DESJEPS est initialement planifié sur une durée de 13 mois.
Le ruban présenté est théorique et chaque parcours de formation sera individualisé notamment en ce qui concerne les périodes en pôles France relève et pôle France INSEP.

Il convient cependant au stagiaire en formation DESJEPS de réaliser d'une part le suivi des cours théoriques relatifs à l'UC1 et l'UC2, d'autre part la totalité du Diplôme Universitaire lors de la première année de formation en Centre.

Au regard des nombreuses contraintes relatives à l'entraînement de Haut-Niveau (déplacements en compétition à l'international ...), la réalisation des stages en Pôle France Relève, à l'INSEP et au sein des structures formatrices (Comité Régional, formations fédérales...) pourra être effectuée lors de la 2^{ème} année. Dans ce cas, le stagiaire devra justifier auprès de l'IFFE de sa difficulté à suivre la totalité de la formation lors de la première année.

Le Stagiaire aura ainsi 2 années pour se présenter à l'ensemble des épreuves certificatives du DESJEPS.

En cas de réelle difficulté, une dérogation pourra être accordée au stagiaire pour réaliser sa formation en 3 ans. Cette disposition revêt néanmoins un caractère exceptionnel qui devra être motivé par le stagiaire auprès de l'IFFE.

Equipe pédagogique

➤ **Direction**

Jean-Pierre PHILIPPON Directeur de l'IFFE Formateur UC1-UC2

➤ **Coordination**

Hélène LE ROUGE Coordinatrice du DESJEPS Formatrice UC1-UC2

➤ **Référents par arme :**

Maître Yann DETIENNE Référent DESJEPS Fleuret
Maître Jean-François DI MARTINO Référent DESJEPS Epée
Maître Patrice DHERBILLY Référent DESJEPS Sabre

UC1-UC2 Conduite de Projet

Julie BRUNET : Formatrice de la Société UPROGRAMME

UC 3 : Diplôme Universitaire de LILLE

La formation est assurée par la Faculté des Sciences du Sport de LILLE. Les cours sont dispensés par des universitaires français et belges, mais également par des professionnels de tout premier plan dans chacun des sports abordés.

UC 3 : Préparation Mentale

- Julie DORON Préparatrice Mentale, Maître de Conférence Université de Nantes

UC 3-UC4 : Pôles France et Pôles Relève

- **Coordonnateurs des Pôles Relève**

- Maître Jérôme ROUSSAT Coordonnateur du pôle France Relève d'épée hommes au Creps de Reims,
- Maître Jean-François DIMARTINO Coordonnateur du pôle France Relève d'épée dames au Creps Bordeaux-Aquitaine,
- Maître Amir SHABAKEHSZ Coordonnateur du Pôle France Relève de fleuret hommes au Creps d'Ile de France,
- Maître Jérémie DELAGE Coordonnateur du Pôle France Relève de fleuret dames au Creps de Wattignies,
- Maître Damien TOUYA Coordonnateur du Pôle France Relève de sabre hommes à Tarbes,
- Maître Philemon BARRUYER Coordonnateur du Pôle France Relève de sabre dames à Orléans.

- **Coordonnateurs des Pôles France INSEP**

- Maître Jean-Philippe DAURELLE Coordonnateur du Pôle France Epée
- Maître Emeric CLOS Coordonnateur du Pôle France Fleuret
- Maître Sébastien BARROIS Coordonnateur du Pôle France Epée

UC 3-UC4 : CTR Comités Régionaux

Tests des Exigences Préalables

Dates et lieu

Date : **le 27 Août 2019 au CREPS de Wattignies.**

Modalités

- Être capable de justifier d'une expérience d'encadrement en escrime pendant au moins une saison sportive
- Être capable de justifier d'une expérience de formation en escrime d'une durée de 35 heures
- Être capable de démontrer et de réaliser des gestes techniques dans une situation d'assaut
- Être capable de donner une leçon individuelle de perfectionnement aux trois armes (épée, fleuret, sabre)
- Être capable d'effectuer une analyse technique et tactique d'une séquence vidéo de match d'escrime.

Déroulement

Il est procédé à la Vérification des exigences techniques préalables au moyen :

- De la production d'une attestation d'activité d'entraînement et de formation délivrée par le directeur technique national de l'escrime ;
- D'un test constitué d'épreuves permettant d'apprécier les trois compétences suivantes : analyser une séquence vidéo, réaliser une démonstration d'une leçon individuelle de perfectionnement et conduire un match, organisé par la Fédération Française d'Esgrime

La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation délivrée par la DTN escrime.

Le test se compose de trois séquences comme suit :

- Le candidat tire et arbitre une poule de match en 5 touches ou des matchs en quinze touches, en fonction des effectifs présents lors des tests, dans l'arme de son choix
- Le candidat donne une leçon individuelle de quinze ou vingt minutes maximum dans les trois armes
- Le candidat visionne un match suivi d'un entretien d'une durée maximale de 30mn, portant sur ses connaissances de la discipline.

Dispenses

Est dispensé de la vérification des exigences préalables définies à l'article 3 le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Le BEES 1° degré, option « escrime »
- DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » mention « escrime ».
- Le Sportif de Haut Niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.

Tests de sélection pour l'entrée en formation

Dates et lieu :

28 Août 2019 au CREPS de Wattignies

Modalités

La vérification des exigences préalables conditionne l'accès aux tests de sélection.

Après la vérification des exigences préalables, l'IFFE organise des épreuves de sélection.

Dans le but d'assurer une formation de qualité, il est nécessaire d'effectuer une sélection afin :

- De ne retenir que les candidats qui possèdent les capacités nécessaires à l'exercice du métier ;
- D'apprécier les connaissances générales des candidats relatives à l'activité ;
- D'accepter en formation un nombre de candidats en adéquation avec les ressources de l'environnement (structures d'accueil, tutorat ...) ainsi que les capacités d'accueil (nombre de places, conditions d'encadrement, matérielles...).

Nature de l'épreuve

- **Entretien**, d'une durée maximale de 30 mn, portant sur ses connaissances en matière d'entraînement et de formation de cadres.

- **Ecrit**, d'une durée maximale de 20 mn, portant sur la connaissance du milieu : notamment historique, institutionnelle et réglementaire.

Modalités d'organisation du positionnement

Dates et lieu

29 Août 2019 au CREPS de Wattignies

L'objectif du positionnement est d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation, de vérifier ses acquis et de les comparer aux compétences requises par le référentiel de certification. Ce positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours individualisé de formation.

Nature de l'épreuve

Il comprend :

- une phase de présentation de la formation (objectifs, dispositif de certification, organisation pédagogique, organisation de l'alternance, modules de formation, etc....) ;
- une phase d'identification des compétences déjà acquises par les candidats en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation (P.I.F) ;
- une phase de validation du P.I.F. au cours de laquelle l'équipe pédagogique propose éventuellement au stagiaire un allègement ou un renforcement de tout ou partie de la formation. Après acceptation par le stagiaire, l'allègement de formation, intégré dans le livret de formation, fait l'objet d'un contrat de formation.

Il s'agit d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation, de vérifier ses acquis et de les comparer aux compétences requises par le référentiel de certification. Ce positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours individualisé de formation.

Déroulement

- Entretien d'une durée maximale de 30 minutes à partir du dossier d'inscription complété avec les éléments justificatifs suivants :
 - - Cours scolaire et universitaire
 - - Formations et diplômes professionnels
 - - Formations et diplômes fédéraux
 - - Parcours sportif
 - - Expériences professionnelles et bénévoles dans le monde de l'escrime
 - - Expériences professionnelles dans d'autres secteurs d'activités
 - - Structure d'accueil identifiée
 - - Tuteur identifié
 - - Situation professionnelle actuelle
 - - Possibilité de financement

- Attentes du candidat en matière de formation

ATTESTATION D'ENCADREMENT ET DE FORMATION

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Fonction : CTR ATR Président de ligue

Atteste par la présente que Madame / Monsieur :

Possède une **expérience d'encadrement en escrime** pendant au moins une saison sportive, ainsi qu'une **expérience de formation en escrime** d'une durée de 35 heures.

Pour faire valoir ce que de droit.

A :

Le :

Signature

Visa du directeur technique national de la FFE

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur en médecine, certifie

que Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

.....

[L]
[SEP]

Né(e) le.....à [L]
[SEP]

Ne présente aucune contre-indication

A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DE L'ESCRIME

Fait à....., le.....

Cachet et signature du praticien

(1) Rayer les mentions inutiles